



La manipulation de l'information

par **Christian Harbulot**

Directeur de l'**Ecole de guerre économique (groupe ESLSCA)**

Directeur associé du cabinet **Spin Partners**

La mutation des modes d'affrontement



□ Connaître l'adversaire

- connaître l'autre
- devancer ses initiatives
- pirater son savoir
- capter ses marchés
- détourner ses clients
- débaucher ses cadres

□ Déstabiliser l'adversaire

- empêcher l'autre d'agir
- identifier ses failles
- parler à sa place
- influencer ses alliés
- fragiliser son image
- démoraliser son personnel

Le risque informationnel



Le risque informationnel est la manifestation d'une information, **avérée ou non**, susceptible de modifier ou d'influencer l'image, le comportement ou la stratégie d'un acteur. Son impact peut se traduire par des pertes financières, technologiques ou commerciales.

La maîtrise du risque informationnel



La maîtrise du risque informationnel consiste dans le décryptage et la gestion des manœuvres et procédés informationnels (basés sur une information avérée ou non) capables d'affecter ponctuellement ou durablement l'image, le comportement et la stratégie d'une entreprise, et donc d'affecter sa compétitivité et sa pérennité.

La multiplication des affrontements cognitifs

- ❑ **Cognitif** signifie capable de connaître ou qui concerne la connaissance

- ❑ **L'affrontement cognitif est une forme de rapports de force** entre des entités politiques, sociales ou économiques, publiques ou privées, qui pour chacune d'elles consiste simultanément à :
 - produire de la connaissance de tous ordres
 - l'utiliser à l'égard d'alliés et/ou d'adversaires, pour accroître leur puissance

- ❑ Il privilégie **l'art de la polémique** plutôt que la manipulation de l'information et la désinformation

Les techniques d'attaque par l'information



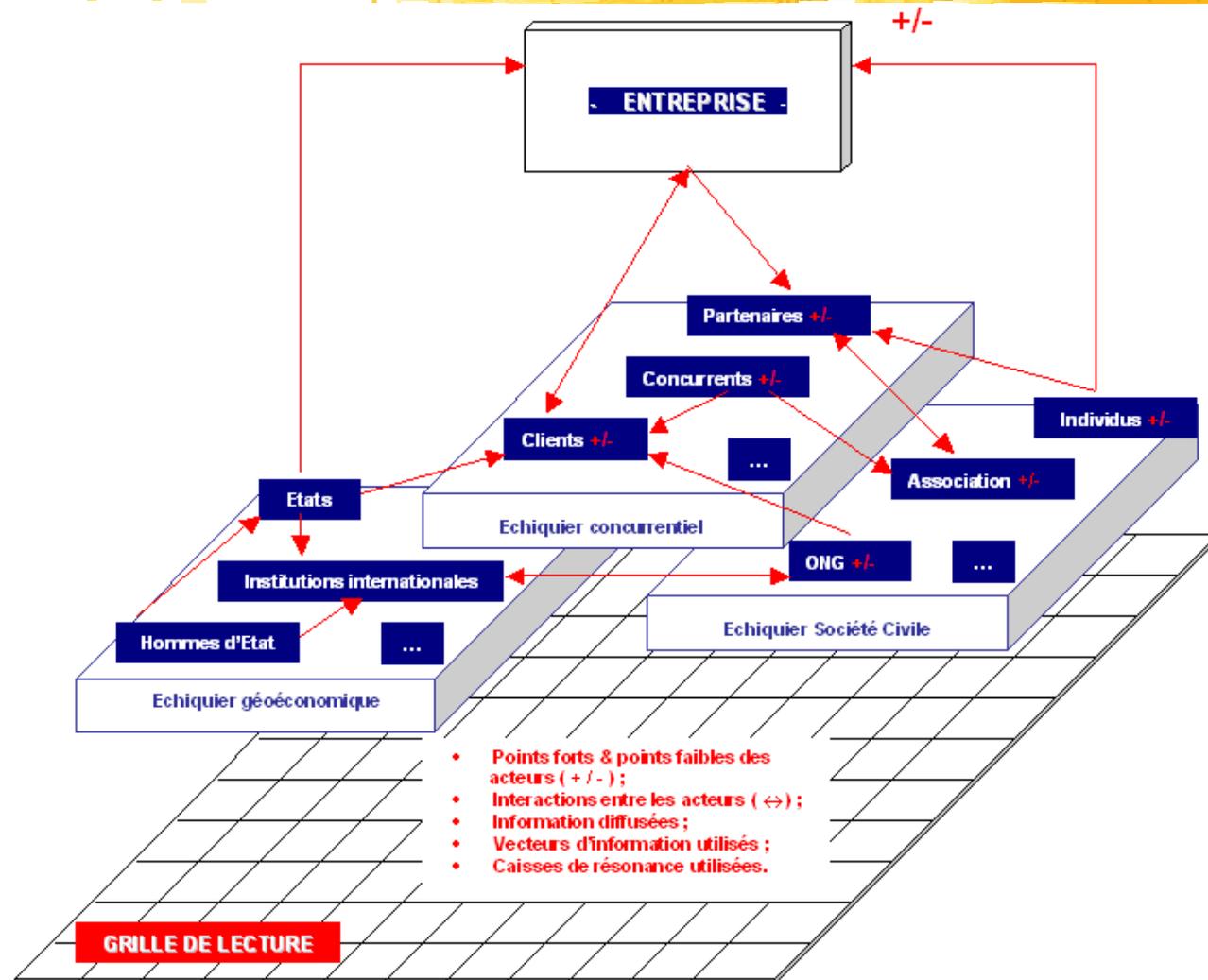
➔ Occuper le terrain par la connaissance

- Mieux parler que l'autre
- Se faire mieux entendre
- S'appuyer sur la société civile
- Ne pas se faire diaboliser

➔ Déstabiliser par l'information

- Identifier les points faibles de l'adversaire
- Utiliser l'art de la polémique
- Orchestrer des caisses de résonance
- Utiliser l'opinion publique

Les 3 échiquiers



La fenêtre de tir Internet



Internet ne doit pas être perçu comme un vecteur unique de communication, mais plutôt comme une caisse de résonance pouvant être activée selon de nombreux axes d'attaque :

- ⊕ Sites d'attaque (site pot de miel, site d'opposition, site rumeur, ...)
- ⊕ Débats sur les forums
- ⊕ Pétitions électroniques, techniques virales...

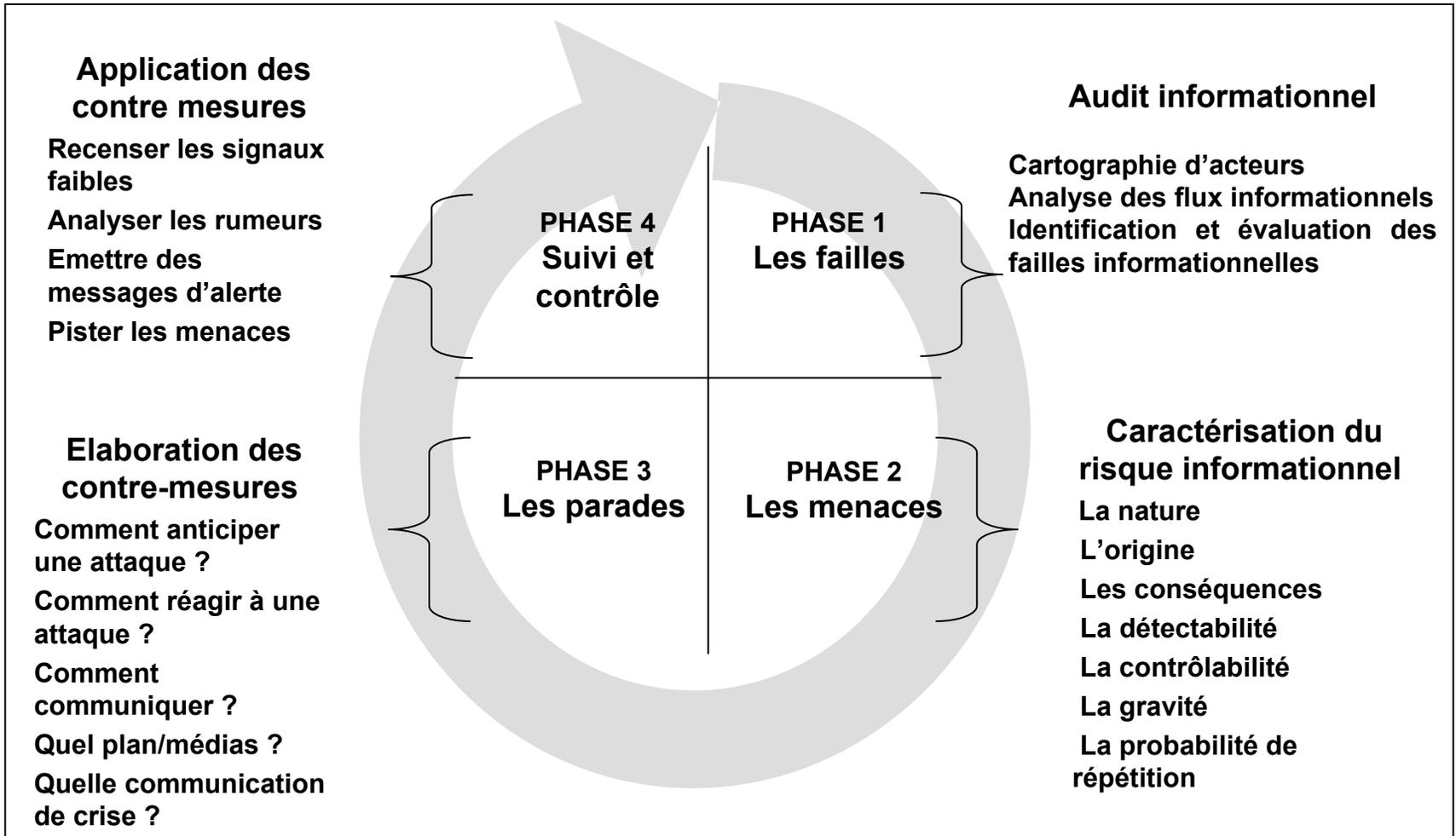
A noter que l'ensemble de ces outils sont alternativement utilisables par l'attaquant ou la cible.

Les priorités opérationnelles



- **Mémorisation des affrontements antérieurs**
- **Visualisation des menaces**
- **Alimentation permanente en informations**
- **Orchestration des circuits informationnels**
- **Actions défensives et offensives**

Détecter le risque informationnel

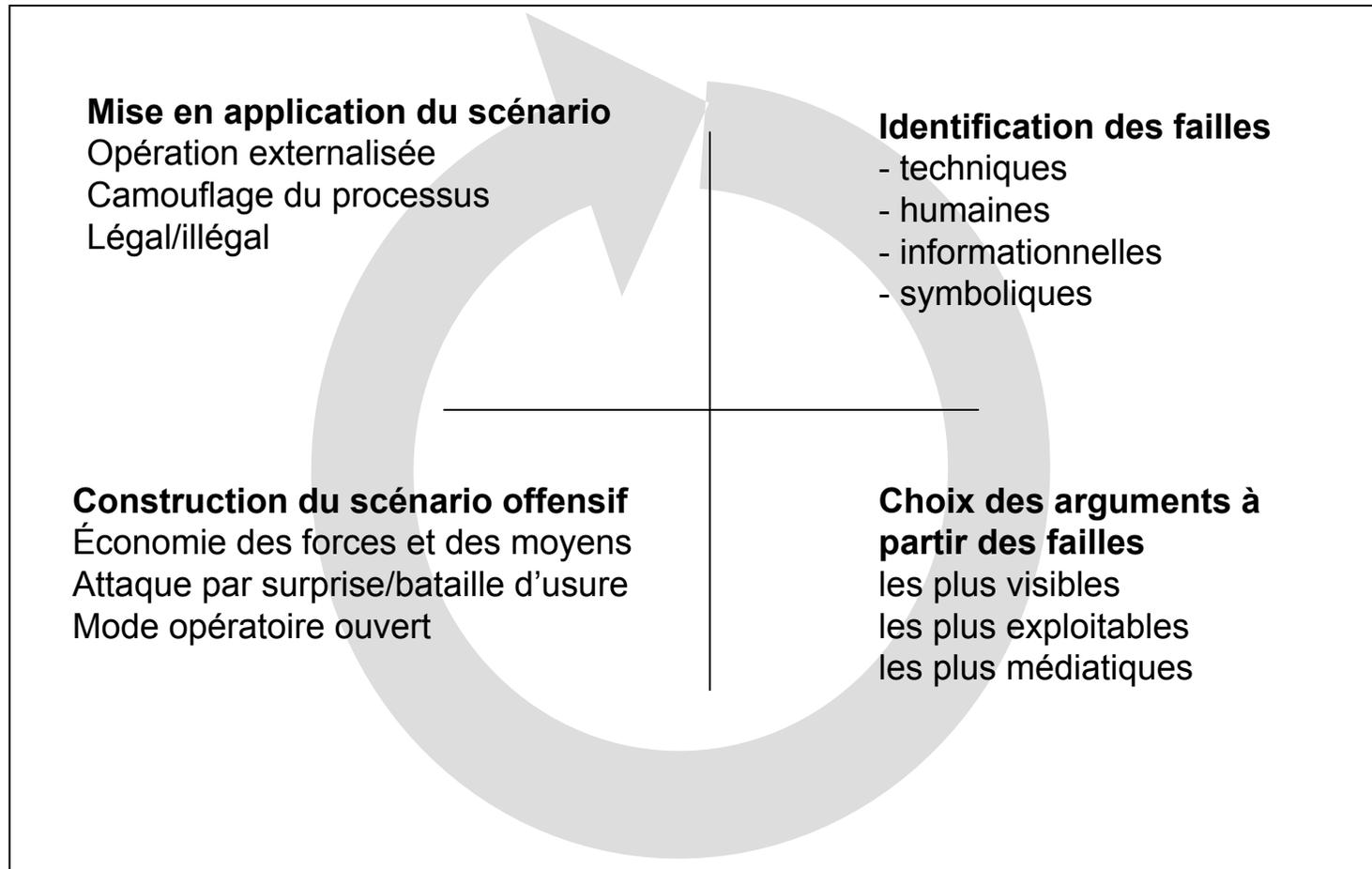


Utilité d'une démarche défensive

Atténuer le risque informationnel :

- suivi sur outils de recherche
 - analyses ponctuelles
 - consolidations de certaines infos
 - documentation sur acteurs hostiles
 - recensement des méthodes de déstabilisation
- éviter que l'entreprise ne se fasse déstabiliser par l'information

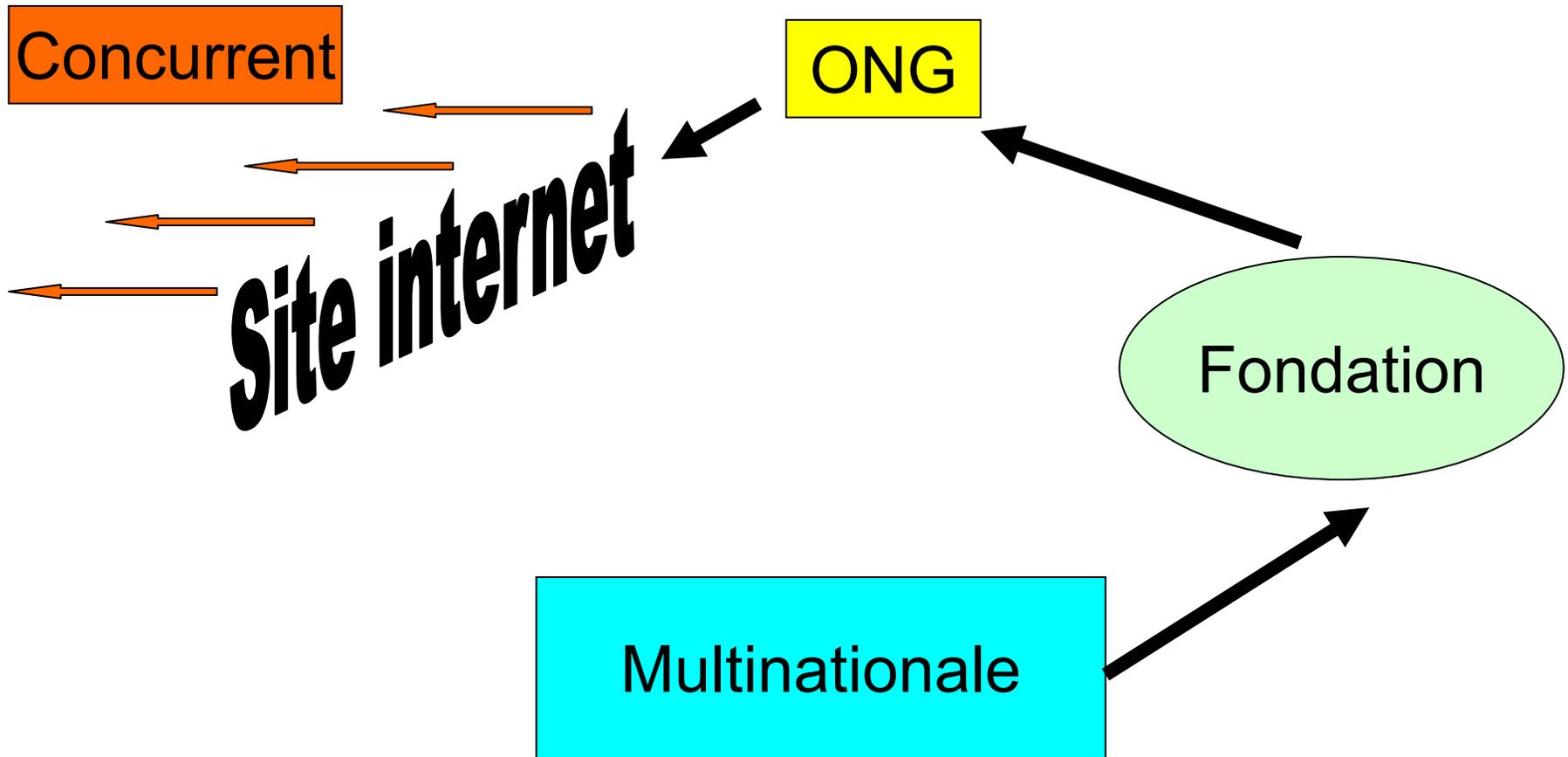
Orchestration d'une attaque par l'information



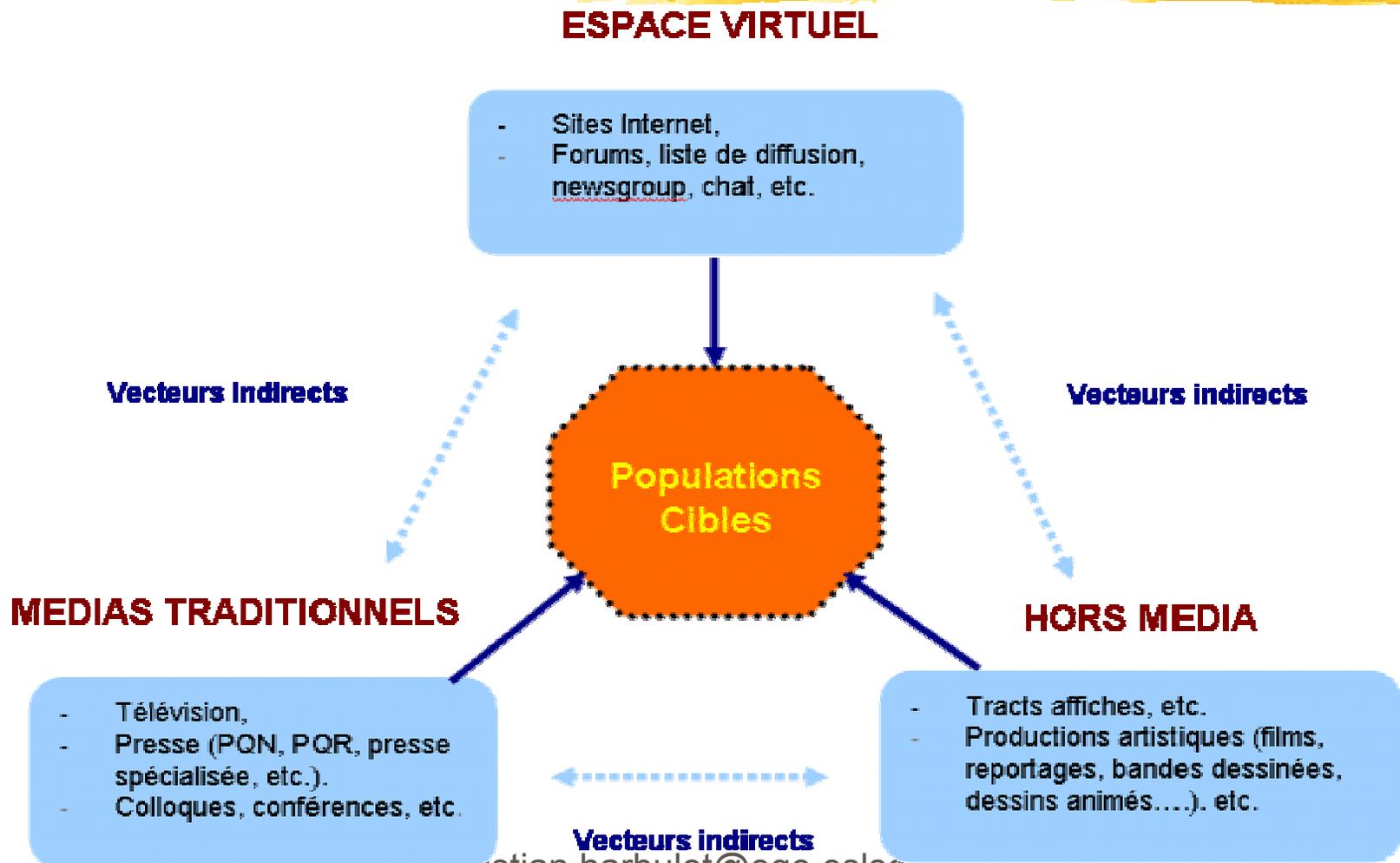
La communication indirecte

- Pour influencer favorablement son environnement l'entreprise doit mettre en place des techniques **indirectes** de communication:
- **En gestion de crise et même dans la communication institutionnelle**, les actions de relation publiques mettent l'entreprise dans une position de **justification**: celle-ci est à la fois **juge et partie**. L'impact des messages qu'elle veut diffuser en est diminué d'autant.
- Quand une entité légitimée par la société civile parle à votre place, **l'impact du message est multiplié.**
- ***La légitimité d'une campagne d'influence indirecte réside dans le choix des messages et le respect de l'éthique de l'entreprise.***

Attaque indirecte par la société civile



Les champs de diffusion





Ce site exprime la position officielle des plaignants suivants dans l'affaire Vodka Belvédère, pour laquelle la COB vient d'être saisie : Euroverlux, Millennium Import Company, Polmos Siedlce, Polmos Varsovie, Polmos Zielona Gora, Polmos Zyrardow.

AFFAIRE BELVEDERE

AFFAIRE
BELVEDERE SA

VRAI ou FAUX?

DERNIERS
EVENEMENTS

LES PROCES
EN COURS

LA PRESSE
EN PARLE

QUESTIONS A
BELVEDERE SA

LES LIENS

EN SAVOIR
PLUS...

COMMUNIQUEES
DE PRESSE

ENVOYEZ
UN MESSAGE

ACCUEIL

Dernières mises
à jour le 20.11.98

Ce site se propose d'expliquer au public, aux investisseurs et aux analystes, aux journalistes, les manquements graves en termes de communication de Belvédère SA avec ses actionnaires et la communauté financière. Belvédère SA, société, cotée au Nouveau marché depuis janvier 1997, est en effet soumise à une obligation de transparence afin d'informer les investisseurs de tout fait important susceptible d'avoir une incidence significative sur les résultats de l'entreprise.

QUE PEUT-ON REPROCHER A BELVEDERE SA ?

- De ne pas informer le public, et/ou les autorités boursières que Belvédère SA est impliqué dans pas moins de 25 procès touchant essentiellement à des droits de propriété industrielle, ce qui constitue l'essentiel de ses actifs.
- De ne pas informer le public et/ou les autorités boursières que des jugements font interdiction à Belvédère SA d'importer de la vodka Belvédère aux Etats-Unis, et même d'y déposer ou exploiter la marque Belvédère, alors que dans son rapport annuel 1997, Belvédère SA indiquait que les Etats-Unis étaient

Dernières mises à
jour :

20.11.98

L'actualité en bref...

- [La Cour d'Appel de Saint paul, Minnesota, rejette la demande de Belvédère SA relative à une procédure d'appel d'urgence](#)
 - [Quelques mises au point après la conférence de presse de Belvédère SA le 13 octobre 1998](#)
- Derniers communiqués**
- [Belvédère SA obéit](#)

Déroulement d'une opération d'influence par l'information

Cibles: consommateurs, professionnels, pouvoirs publics...

Société civile

Professionnels

Pouvoirs publics

Media / Hors media / Espace virtuel

Action 1: collecte d'informations et élaboration de l'argumentaire

Action 2: diffusion de l'information aux relais et cibles

Action 3: suivi et contrôle (éviter l'effet boomerang)

Modification
de la
perception

Entreprise bénéficiaire

Conclusion



- L'attaquant a l'initiative
- Il tire souvent profit de ses attaques informationnelles
- Les investigations menées contre lui sont laborieuses et souvent sans résultats

Références bibliographiques



- **Christian Harbulot, *La main invisible des puissances*, éditions Ellipses, juin 2005.**
- Christian Harbulot, Didier Lucas, *La guerre cognitive*, ouvrage collectif réalisé en mai 2002, Lavauzelle, mai 2002.
- Didier Lucas et Alain Tiffreau, *Guerre économique et information, les stratégies de subversion*, éditions Ellipses, 2001.

Références américaines



- EGE mentionnée dans le chapitre France du **CRS Report for Congress sur le Cyberwarfare** par Steven A. Hildreth, specialist in National Defense Foreign Affairs en 2000
- EGE mentionnée dans le rapport **Strategic and Organisational Implications for Euro-Atlantic Security of Information Operations** destiné à l'OTAN et réalisé par la Rand Corporation Europe en 2001